

MAZAL TOV - FÉLICITATIONS

Rabbin Ronen A. Abitbol, les Présidents
M. Paul Cohen, M. Steve Mamane
le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations
et leurs vœux de bonheur aux familles- 1- Abikhzer et
Benchimol pour la naissance d'une petite fille
dans le foyer de Valerie et Emmanuel- 2- Dadoun et Moyal
pour le mariage de leur enfants Armand et Cindy
MAZAL-TOV

**NAHALOT - CE CHABBAT NOUS
ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:**

MIMOUN ELBAZ BAR YOSSEF Z"l	1 ÉLOUL - 1 SEPT
SOL LAREDO MERE Z"l	2 ÉLOUL - 2 SEPT
PROSPER MASSOUD BEN SIMI Z"l	3 ÉLOUL - 3 SEPT
ISA MALKA Z"l	3 ÉLOUL - 3 SEPT
SOULIKA BAT ESTHER Z"l	4 ÉLOUL - 4 SEPT
FORTUNE COHENL Z"l	5 ÉLOUL - 5 SEPT
SALOMON DAYAN Z"l	6 ÉLOUL - 6 SEPT
SIMON BAR ESTHER PARIENTÉ Z"l	6 ÉLOUL - 6 SEPT

KIDDOUCH CHABBAT

SÉOUDA ROCHE CHODESH ELOUL

en l'honneur du Rabbin Ronen A. et Madame Abitbol
CHABBAT 31 AOÛT 2019 À 11:45

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par:
1- MM. Armand et Michel Elbaz pour la nahala de leurs
père Mimoun Elbaz bar Yossef Z"l

KOLLEL HEKHAL SHALOM

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l ET
À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"l

*BS"D, Vous êtes tous invités chaque matin
du Lundi au Jeudi de 9h00 à 10h00
avec Rav Ronen Abitbol
Cours de Hok L'Israël avec petit déjeuner.*



Les Seli'hot débutent Lundi 2 Septembre 2019

Jour Férié
1^{er} Minyan 6:00 - 2^{ème} Minyan 7:00
Toute la Semaine
1^{er} Minyan 5:00 - 2^{ème} Minyan 6:30 - 3^{ème} Minyan 7:00



*Nous Vous Annonçons
L'Ouverture Officiel de Notre*

Kollel Communautaire

HEKHAL SHALOM

LUNDI LE 2 SEPTEMBRE

Chaque Jour avec de cours

a tous les niveaux

De 18:00 - 21:00

ON VOUS ATTEND TOUS

Rav Ronen A. Abitbol
Rabbin David Bitton
Rabbin Benjamin Bitton
Rabbin Daniel Glassman

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca

Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de

mes chers parents Ovadia ben Merav Z"l Harari et

Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l



CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE
DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL. 6 No.19

CHABBAT 31 AOÛT 2019 - 30 AV 5779

**PARACHA
RÉ'EH**

Allumage des bougies
du Chabbat: 19:18
Sortie du Chabbat: 20:21



Horaires des Offices - 2019 - 5779

Vendredi 30 AOÛT 2019 - 29 AV 5779

Veille de ROCHE CHODESH ÉLOUL

Minha suivie d'Arvit: 18:30

CHABBAT 31 AOÛT 2019 - 30 AV 5779

ROCHE CHODESH ÉLOUL JOUR 1

Chahrit: 8:15

Cours du Rabbin Ronen A. Abitbol: 17:45

Mincha: 18:45 Séouda Chélichite suivie d'Arvit

Dimanche 1 Septembre 2019 - 1 ÉLOUL 5779

ROCHE CHODESH ÉLOUL JOUR 2

Chahrit: 7:00 - 8:00

Minha: 19:00 suivie d'Arvit

Lundi 2 Septembre 2019 - 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 Seli'hot Jour 1

Minha: 19:00 suivie d'Arvit

Mardi 3 au Jeudi 5 Septembre 2019 - 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 7:45

Minha : 18:30 suivie d'Arvi

Vendredi 6 Septembre 2019 - 6 ÉLOUL 5779

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 7:45

Minha : 18:30 suivie d'Arvit

Allumage des bougies: 19:05

PARACHA RÉ'EH

Pessah - Chavouoth - Souccoth



Résumé de la Paracha :

- ◆ Choisir le chemin des Bénédiction ou les Malédiction.
- ◆ Établir le Temple « au lieu que D-ieu choisira pour y faire demeurer Son nom ».
- ◆ Un faux prophète ou celui qui entraîne son prochain à servir les idoles doit être condamné à mort ; une cité idolâtre doit être détruite.
- ◆ Les signes qui permettent d'identifier les poissons et les animaux Kachèrs, ainsi que la liste des oiseaux non-kachèrs sont répétés.
- ◆ La seconde dime devra être consommé à Jérusalem ou bien être vendu pour de l'argent, lequel servira à acheter des nourritures à Jérusalem pour y être consommées sur place. Chaque trois an, cette seconde dime est donnée aux pauvres.
- ◆ La mitsva de charité oblige un Juif à aider son prochain nécessiteux.
- ◆ es Trois Fêtes de pèlerinage: Pessa'h, Chavouët et Souccot – durant lesquelles chaque homme doit venir « voir et être vu » devant D-ieu au Saint Temple.

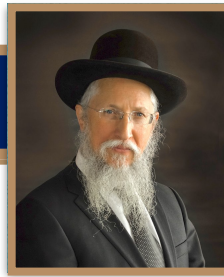
Réeh et le mois d'Elul

La paracha de Réeh est toujours lue dans un temps lié au mois d'Elul, comme cette année-ci (5779 –2019), elle est lu le Chabbat même de Roch 'Hodech Elul.

Cela peut apparaître surprenant, car, à première vue, non seulement la paracha de Réeh et le mois d'Elul n'ont-ils aucun rapport entre eux, mais, au contraire, ils sont porteurs de significations opposées :

Dans le mois de Elul, l'accent est mis sur l'effort de l'homme pour se rapprocher de D-ieu, le « bien-aimé », selon le verset du Cantique des Cantiques qui est l'acrostiche du mot « Elul » : d'abord « Ani Lédodi – Je suis à mon bien-aimé », en conséquence de quoi l'homme mérite l'aide de D-ieu, « Védodi Li – mon bienaimé est à moi » (Cantique, 6, 3). À l'inverse, la

Rabbin Ronen Azriel Abitbol



Histoire – Voir Seulement le Bien

paracha de Réeh la paracha l'accent sur les relations de l'homme avec son prochain. L'esclave hébreu aussi sera libéré et devra recevoir des présents de son maître. La Mitsva de la Charité. L'esclave hébreu qui sera libéré et devra recevoir des cadeaux de son maître. Et la fin de la paracha, nous rappelle les trois fêtes de pèlerinage (pour y inclure les dons aux pauvres et la mitsva de se réjouir avec son prochain.

Ce qu'il faut savoir est, que de la même manière que l'homme met de efforts pour se rapprocher de D-ieu, il doit mettre aussi de Grandes Efforts dans sa relations avec les personnes qui l'entourent.

Comment regarder le monde

« **Vois je te présente ce jour une bénédiction et une malédiction.** »

Dans la paracha de cette semaine Moché Rabénou rappelle au bène Israël que vivre une vie selon les recommandations de la Torah leur rapportera des bénédictions, alors qu'ignorer l'appel de D-ieu conduira inexorablement à une existence maudite.

Moché fait précéder son adresse du mot hébreu Reéh, « **vois** ». « Vois je te présente ce jour une bénédiction et une malédiction. » Mais pourquoi « vois » ? Qu'y a-t-il donc à voir ? Leur montre-t-il quelque chose ? La Torah n'utilise pas de langage fleuri pour une simple raison stylistique ou poétique. Qu'y a-t-il derrière cette utilisation du terme Reéh ?

Il est clair que la manière dont nous regardons le monde et ceux qui nous entourent a un impact très fort sur notre mode de vie. L'emploi du verbe « voir » viens nous enseigner que nous somme influencer par de la manière dont nous verrons la vie entoure de nous. Donc Il sera fort utile pour tout le monde de voir les choses toujours avec un bon œil, et toujours considérer son prochain avec un regard plein de compassion, de compréhension et de bienveillance.

Le Rabbi de Berditchev Zt"l, avait le don de toujours considérer son prochain avec un regard plein de compassion, de compréhension et de bienveillance.

Il est raconté sur lui, qu'un jour il a rencontré un vigoureux jeune homme qui mangeait ouvertement le jour de Yom Kippour.

Le Rabbi suggéra que peut-être il se sentait mal.

Le garçon assura qu'il ne s'était jamais senti aussi bien.

Peut-être avait-il oublié que ce jour était le saint jour de jeûne de Yom Kippour.

« Qui ne sait pas que c'est Yom Kippour aujourd'hui ? » répondit le jeune homme.

Peut-être ignorait-il qu'en ce jour les Juifs ne mangent pas. « Chaque enfant, dès son plus jeune âge, sait bien que Yom Kippour est un jour de jeûne, Rabbi ! »

Alors Rabbi Lévi Its'hak leva les yeux vers le ciel et s'exclama : « Maître de l'univers, regarde comme ton peuple est merveilleux ! Voilà un Juif qui, malgré tout, refuse à mentir ! » (Yossy Goldman)

Fais attention à bien prélever

« **Prélève la dime de tout ta récolte** » (Devarim 14, 22)

Le Midrach nous raconte l'histoire d'un homme riche qui possédait un champ dont la production annuelle était de 1000 Kour (environ 250 m³ – de récolte). Son propriétaire prélevait 100 Kour à titre de Maâsser (dîme), et il fit ainsi chaque année. Jusqu'au jour où, sentant qu'il allait bientôt quitter ce monde, il appela son fils et lui dit : « Sache que ce champ, que je te laisse en héritage, produit 1000 Kour de blé par an ; il a satisfait à tous mes besoins, toute ma vie

durant ! Fais attention à bien prélever 100 Kour chaque année comme je l'ai fait ! » Puis il rendit l'âme et son fils prit sa succession.

La première année, il fit comme son père lui avait ordonné ; mais dès la deuxième année, estimant qu'une quantité de 100 Kour était trop importante, il a soustrait 10 Kour. Mais l'année suivante, le champ ne produisit que 900 Kour ! Il continua ainsi les années suivantes il donnait à chaque fois 10 Kour de moins de Maâsser, et le champ diminuait de 100 Kour en production ! Jusqu'au jour où le champ ne donna en tout et pour tout que 100 Kour !

L'entourage de ce malchanceux, suivant de près « l'affaire », se rendit chez lui vêtu des habilles blancs. En les voyant apparaître, il leur dit : « Vous venez vous réjouir des malheurs d'un pauvre homme qui a été puni par le ciel » ?

Ils répondirent : « 'Has VeChalom ! Nous venons nous réjouir de ta nouvelle fonction : au départ tu étais exploitant d'un champ et Hachem était le Cohen – Il recevait donc la dîme échue au Cohen ; tu es maintenant devenu, toi, le Cohen – tu ne reçois que le dixième de la production d'autrefois, et Hachem est le patron du champ – c'est donc Lui qui garde tout ! ... Tout cela parce que tu n'as pas cessé de diminuer le Maâsser ... (Le Repas du Roi - DAAT 'HAKHAMIM)

Le Maâsser une Garantie de la Richesse

Il est écrit dans la Guémara Taânit (9a) que prélever le Maâsser (la dîme) est une garantie de s'enrichir, et D-ieu... dit : « Epreuvez-moi également avec cela. »

Le Rav Ben Ich 'Hai raconte l'histoire d'un homme qui est venu à la synagogue écouter son cours. Après avoir entendu le Ben Ich 'Hai dire qu'il est écrit que si on prélève la dîme on s'enrichit, il commença à la prélever et s'enrichit.

Il vint un autre chabbat écouté le Ben Ich 'Hai qui dit qu'il est important de respecter sa femme afin de s'enrichir. Le Rav expliqua que s'il respectait sa femme, qu'il lui achèterait de beaux habits, lui parlait calmement et joyeusement, ce serait de bons augures pour s'enrichir. Cet homme vint voir le Rav et lui demanda la raison pour laquelle il n'avait pas dit d'abord cette deuxième condition avant d'enseigner de donner le maâsser de son argent ? Car dans le deuxième cas l'homme investie son argent chez lui (sa femme), à la place de le donner aux autres (aux pauvres).

Le Ben Ich 'Hai le consola en disant qu'il était écrit dans le livre des Psaumes (49, 17) : « Ne soit pas alarmé si quelqu'un s'enrichit et voit s'accroître le luxe de sa maison ! Car, quand il mourra, il n'emportera rien. » Lorsque un homme respecte sa « maison » (sa femme), il s'agit d'une grande mitsva, mais à sa mort, il ne prendra rien avec lui à l'autre monde, du fait qu'il a profité d'une partie dans ce monde. Mais celui qui a donné aux autres et il n'a profité directement de ce qu'il a donné, alors cela lui est gardé pour le monde futur. (Rav Mordekcai Eliyahou Zt "l)

Paroles de Nos Sages

Il est rapporté dans le Midrach sur Kohelet: « Si tu veux faire de la Tsedaka, fais la avec ceux qui placent tous leurs efforts dans l'étude de la Torah ».

On explique ce Midrash de la façon suivante : Si tu désires que la Tsedaka que tu donnes, soit « faite », c'est-à-dire, qu'elle soit complète et fructueuse, fais la avec les Talmidé 'Hakhamim qui placent tous leurs efforts dans l'étude dans la Torah.

Il est donc une grande Mitsva supérieure à tout d'aider les Talmidé 'Hakhamim (érudits dans la Torah) nécessaires, par exemple les Avrekhim (étudiants) qui étudient la Torah avec une réelle assiduité, sans avoir de quoi vivre. Celui qui les aide, verra résider le mérite de la Torah dans tout ce qu'il entreprend.

Le Coin de la Halakha - LES SELI'HOT

1. C'est à Roch 'Hodech Eloul que Moché Rabénou, monta au Mont Sinaï afin de recevoir les deuxièmes Tables de la Loi. Il y demeura quarante jours jusqu'au 10 Tichre, jour de Kippour, date à laquelle le peuple fut pardonné pour le péché du Veau d'or. Ces quarante jours conservent depuis lors une grande valeur spirituelle et sont consacrés à la purification par des prières spéciales, appelées Séli'hot, signifiant invocation du pardon.

2. Le lendemain de Roch 'Hodech Eloul, jusqu'à Kippour, on se lève en peu plus de bonne heure pour réciter les Séli'hot. On dit les Séli'hot avec beaucoup de concentration et tout particulièrement Vayaâvor (invocation des treize attributs divins de Miséricorde).

CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:

1- M. RAPHAEL MALKA POUR LA NAHALA DE SA MÈRE ISA MALKA Z"l.

2- M. MAKHLOUF PARIENTÉ POUR LA NAHALA DE SON PÈRE SIMON PARIENTÉ BAR ESTHER Z"l.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

